

NOUVELLE CLASSE DE SECONDE

ORGANISATION des ENSEIGNEMENTS DE SECONDE au Lycée PAPE CLEMENT

ENSEIGNEMENTS COMMUNS : Horaire élève	Enseignements d'exploration proposés par le lycée Pape Clément :	OPTIONS FACULTATIVES 1 seul choix
	1^{er} choix d'enseignement d'exploration :	
Français 4h	Sciences économiques et sociales (SES) :1.5h	Langues anciennes :3.5h
Histoire-Géo 3h	Ou	Italien LV3 :3h
LV1+LV2.....5.5h	Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG).....1.5h	Arabe LV3 :3h
Mathématiques 4h		Théâtre :3h
Physique-Chimie 3h	2^{ème} choix d'enseignement d'exploration	
Sciences et Vie de la Terre.. 1,5h	Sciences économiques et sociales (SES) :1.5h	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Si non pris en choix 1 </div>
EPS :2h	Ou	
ECJS :0.5h	Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG).....1.5h	
Accompagnement personnalisé:2h	Ou	
	Littérature et société.....1.5h	
	Ou	
	Méthodes et pratiques scientifiques.....1.5h	
	Ou	
	Sciences et laboratoire.....1.5h	
	Ou	
	Création et activités artistique (Théâtre).....1.5h	
	Ou	
	Langues anciennes (Latin +Grec initiation ou perfectionnement)3.5h	
	Ou	
	LV3 : Italien ou arabe.....3h	
	Ou	
	Sciences de l'ingénieur.....1.5h	
	Ou	
	Création et innovation technologique :1.5h <small>(Peut être choisi, par dérogation en complément de Sciences de l'Ingénieur)</small>	

CHOIX DE LANGUES

LV1 : Anglais Allemand	LV2 : Anglais Allemand Espagnol Italien	LV3 : Arabe Italien	Langues anciennes Latin+ initiation au Grec
----------------------------------	---	-------------------------------	---

NB : Si l'allemand est pris en LV1, l'Anglais doit être choisi en LV2

SECTION FRANCO-ALLEMANDE :- Baccalauréats préparés : ES -L et S

Il s'agit d'un cursus scolaire binational, arrêté par le Ministre de l'Education Nationale de la République Française et le Plénipotentiaire de la République Fédérale d'Allemagne pour les affaires de l'Education et de la Culture, dans le cadre du traité de Mulhouse sur la coopération franco-allemande (MAI 1994).

La délivrance simultanée englobe les trois années du Lycée : l'enseignement de la langue vivante est remplacé par 6 heures de langue et littérature allemandes ; l'histoire et la géographie sont enseignées en langue allemande à raison de 5 H par semaine.

Au terme de ce cursus, les élèves passent des épreuves spécifiques en langue et littérature allemandes ainsi qu'en Histoire et Géographie. Elles font l'objet d'une double correction (la première en vue de la délivrance du baccalauréat français, la seconde en vue de la délivrance de l'Abitur allemand) et ce, sous le double contrôle des autorités françaises et allemandes.

Les élèves ayant suivi le cursus de la délivrance simultanée BAC-ABITUR en plus de leur scolarité normale en section ES, L ou S ont fait preuve d'une grande motivation et de qualités d'organisation indéniables pour faire face au surcroît de travail qu'implique ce cursus aux objectifs culturels et linguistiques ambitieux. Ces élèves ont par ailleurs effectué de fréquents séjours en Allemagne, dont un de 3 semaines avec stage en entreprise.

Les élèves admis dans cette section, qui doivent être de bons germanistes (**LV 1**) ou d'excellents germanistes (**LV 2**), suivent les mêmes enseignements du tronc commun que les autres élèves de 2nde avec cependant des spécificités :

*l'horaire d'Allemand est de **6 h au lieu de 3**

*l'horaire d'Histoire Géographie est de **5 h**, les cours étant assurés en langue allemande

- Pour ces élèves, compte tenu des spécificités des enseignements, il ne sera pas possible de choisir en enseignement d'exploration, Sciences de l'ingénieur.

SECTION EUROPEENNE "ALLEMAND" :- Baccalauréats préparés : ES -L et S

Concerne prioritairement les élèves ayant suivi la classe correspondante au collège et non admis en Section Franco-Allemande ou non désireux d'y entrer. Une admission sur dossier est possible pour les élèves n'ayant pu suivre ce cycle européen en Collège.

Les élèves ayant choisi ce cursus bénéficient d'un enseignement de l'histoire en allemand. En classe de seconde, cet enseignement se substitue à l'enseignement de l'histoire en français ; en première et en terminale, il s'ajoute à cet enseignement.

Les élèves de Section Européenne acceptent donc en première et en terminale d'alourdir leur emploi du temps, (une heure et demie en première, deux heures en terminale).

Les cours se déroulent entièrement en allemand, et les élèves travaillent sur des textes allemands.

Les élèves ayant suivi le cursus de la Section Européenne ont donc fait preuve d'une grande motivation pour consentir à l'effort supplémentaire qu'implique ce cursus aux objectifs culturels et linguistiques ambitieux.

Spécificité : l'enseignement de l'Histoire est donné en Allemand sur 2,5 h.

Les couples d'options offerts aux choix des élèves sont les mêmes qu'en Section Franco-Allemande.

Description succincte des enseignements d'exploration (source EDUSCOL)

Sciences économiques et sociales

Les élèves découvriront les savoirs et méthodes spécifiques à la science économique et à la sociologie, à partir de quelques grandes problématiques contemporaines : comment expliquer économiquement les comportements de consommation et d'épargne des ménages ? Comment les entreprises produisent-elles ? Comment expliquer la formation d'un prix sur un marché ? Comment inciter les agents économiques et sociaux à prendre en compte les données environnementales dans leur comportement ? Comment analyser sociologiquement les organisations et la consommation des ménages ?

Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

Les élèves découvriront les notions fondamentales de l'économie et de la gestion, en partant du comportement concret d'acteurs qu'ils côtoient dans leur vie quotidienne (entreprises, associations, etc.) : comment fonctionnent-ils ? Quel est leur rôle économique exact ? Quelles relations entretiennent-ils avec les autres acteurs économiques ? Quelles stratégies mettent-ils en œuvre pour se développer, par exemple en matière d'innovation ? Comment répondent-ils aux attentes qui leur sont adressées ? À quels défis et à quelles contraintes sont ils confrontés, par exemple en matière de réglementation ?

Littérature et société

Cet enseignement permet de montrer l'intérêt et la richesse d'une formation littéraire et humaniste, en intégrant une dimension historique, pour mieux dégager les enjeux actuels et les perspectives qu'elle offre aux lycéens d'aujourd'hui. Cet enseignement met en lumière les interactions entre la littérature, l'histoire et la société.

Méthodes et pratiques scientifiques : A Pape Clément, Sciences et environnement

Se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets impliquant les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre, la physique et la chimie. L'enseignement vise à montrer l'apport et l'importance de ces disciplines pour aborder les questions que se posent les sociétés modernes, pour en percevoir les enjeux, pour les aborder de façon objective. Il permet aussi de découvrir certains métiers et formations scientifiques.

Sciences et laboratoire :

Les sciences expérimentales ont pour vocation d'aider les élèves à construire des compétences dont ils auront besoin, tout au long de leur vie, dans une société en mutation rapide. Développer, dès le lycée, les aptitudes à analyser des situations complexes et les conséquences de choix de société impliquant les sciences, constitue aujourd'hui une priorité de formation.

Cela nécessite d'être capable de se poser des questions, d'imaginer des réponses réalistes, de prendre des initiatives pour passer des idées aux actes et aux réalisations concrètes en expérimentant.

L'enseignement d'exploration « Sciences et Laboratoire » porte cette exigence à travers une pratique soutenue de la démarche scientifique dans le cadre d'activités de laboratoire. Chez l'élève, il vise à susciter le goût de la recherche, à développer l'esprit d'innovation et à lui faire découvrir ses capacités de résolution de problèmes en insistant particulièrement sur l'observation, le choix et la maîtrise des instruments et des techniques de laboratoire, l'exploitation des résultats, l'action concrète et raisonnée, le travail collaboratif... La pratique expérimentale est le moyen qui sera privilégié dans cet enseignement pour répondre à une question ; elle favorisera la formation de l'esprit scientifique si elle est accompagnée par un objectif précis en amont et par un regard critique sur la réponse apportée en aval

Création et activités artistiques : A Pape Clément : Théâtre

au choix parmi arts visuels, arts du son, arts du spectacle ou du patrimoine. L'étude de diverses formes artistiques, de leur environnement culturel et des ressorts de la vie artistique contemporaine amène les élèves à approfondir l'expérience esthétique comme à en apprécier les enjeux économiques, humains et sociaux. Cet enseignement ouvre aussi sur la réalité des formations et métiers artistiques et culturels.

Langues anciennes :3.5h

Les élèves étudieront le Latin et bénéficieront d'une initiation au Grec, voire le cas échéant d'un perfectionnement. Le programme mettra l'accent sur l'étude de la langue mais aussi sur l'étude des deux civilisations et de leurs apports à notre société actuelle.

Sciences de l'ingénieur

À travers la question du développement durable, analyser comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux et découvrir les objectifs et les méthodes de travail propres aux sciences et au métier de l'ingénieur.

Création et innovation technologiques

Comprendre comment l'on conçoit un produit ou un système technique, faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable, tel est l'objectif de cet enseignement. Il permet aussi d'explorer de manière active et, à partir d'exemples concrets, plusieurs domaines techniques ainsi que les méthodes d'innovation.

Une nouveauté dans l'emploi du temps des élèves, l'accompagnement personnalisé :

Temps d'enseignement d'une durée de deux heures par semaine, l'accompagnement personnalisé est intégré à l'emploi du temps des élèves. Il est distinct des heures de cours et s'adresse à tous les élèves, sans exception.

Un temps privilégié pour répondre aux besoins particuliers des élèves .

Encadré par l'équipe pédagogique, l'accompagnement personnalisé comprend des activités diversifiées qui permettent d'apporter des réponses aux attentes et aux besoins particuliers des lycéens. Organisé selon trois axes principaux (soutien, approfondissement et orientation) il pourra prendre notamment la forme de travaux sur les compétences de base (expression écrite et orale, recherche documentaire, utilisation des nouvelles technologies...), de travaux interdisciplinaires à partir d'un projet individuel ou collectif, de la construction d'un parcours de formation...

Théâtre :

En classe de seconde, l'enseignement de « Théâtre » propose une initiation à l'art théâtral, à la spécificité de ses formes, à la variété de ses modes de création, et à l'intérêt de son histoire. À l'élève qui connaît déjà le théâtre par les textes étudiés au collège en classe de Lettres, cet enseignement permet de découvrir plus spécifiquement la dimension dramaturgique du théâtre ; il lui donne l'occasion d'acquérir des techniques de jeu et une pratique de plateau. L'enrichissement d'une culture théâtrale prend appui sur la découverte de pièces, de dramaturges, de metteurs en scène, en lien constant avec une fréquentation très régulière de spectacles. Ainsi, les oeuvres abordées selon une approche résolument dramaturgique, soit par la pratique du plateau, soit dans le cadre d'une école du spectateur, nourrissent la réflexion des élèves et contribuent à les aider à mieux interroger le monde et le comprendre. En raison de la diversité de ces objectifs, la mise en oeuvre de cet enseignement est assurée par une équipe composée d'un enseignant aux compétences reconnues en théâtre et d'un artiste professionnel engagé dans un travail de création et soucieux de la transmission de son art, en liaison avec des institutions culturelles : théâtres nationaux, centres dramatiques nationaux, scènes nationales, scènes conventionnées, théâtres municipaux, compagnies, conservatoires, associations habilitées. Lorsque cela est possible, l'équipe associe plusieurs enseignants de diverses disciplines et plusieurs artistes.